

AVERTISSEMENT

Nous publions la note d'information de la cellule du Traitement du Renseignement et de l'Action contre les Circuits Financiers Clandestins (TRACFIN) concernant M. Julien Dray, député de l'Essonne, suspecté d'abus de confiance, de recel d'abus de confiance et de blanchiment. Par égard pour la présomption d'innocence et soucieux d'éviter toute éventualité diffamante, nous avons biffé le nom d'un certain nombre de personnes physiques cités dans le dossier par les agents du Ministère de l' Economie et des Finances. De même, nous avons gommé les références aux numéros des comptes bancaires des personnes concernées. Pour le reste, nous publions l'intégralité du rapport TRACFIN dont voici les 36 pages...

La rédaction de

L'EST
RÉPUBLICAIN

NOTE D'INFORMATION

I. PERSONNES CITEES

I.1 PERSONNES MORALES

ASSOCIATION LES PARRAINS DE SOS RACISME

Statut : association de type loi de 1901,

Objet : « soutenir financièrement, matériellement, intellectuellement l'association SOS RACISME dans toutes ses actions »,

Date de déclaration en préfecture : 30/12/2000,

Adresse du siège : anciennement 28 rue des Petites Ecuries à Paris 75010, depuis 2004, 51 avenue de Flandre à Paris 75019 (adresse du siège de SOS RACISME).

Président : M. Pierre BERGE, né le 14/11/1930 à Saint Pierre d'Oléron (17) et demeurant 5 rue Bonaparte à Paris (75006).

L'association regroupe les personnalités apportant leur soutien financier et/ou moral à l'association « SOS RACISME ».

FEDERATION INDEPENDANTE ET DEMOCRATIQUE DES LYCEENS

Statut : association de type loi de 1901,

Objet : « faire prendre conscience aux lycéens de leurs droits et de leurs devoirs »,

Date de déclaration en préfecture : 1987.

Adresse du siège : 43 Quai de la Seine à Paris 75019 (ancien siège social : 51 avenue de Flandre à Paris 75019, adresse de SOS RACISME),

Dirigeants : M. Tristan ROUQUIER du 29/01/2006 au 23/02/2008, Mlle Alix NICOLET depuis cette date.

I.2 PERSONNES PHYSIQUES

FORTIS Nathalie

Née le 08/03/1975 à Strasbourg (67),

Nationalité : française,

Adresse : 64 rue Compans à Paris 75019,

Activités : membre du syndicat lycéen FIDL en 2002, contact presse de l'association SOS RACISME en 2004, mandataire sur le compte ouvert au Crédit Coopératif par la FIDL, rémunérée mensuellement par le trésorier de l'Assemblée Nationale depuis mars 2006 pour des montants compris entre 2 376,37 € et 6 039,22 €.

PERSUY Thomas

Né le 08/09/1983 aux Lilas (93),

Nationalité : française,

Adresse : 4 rue des Abbesses à Paris 75018,

Activités : représentant du syndicat lycéen FIDL en 2005, permanent de l'association SOS racisme. Mandataire sur le compte ouvert au Crédit Coopératif par la FIDL. L'adresse de la fédération FIDL de Paris est celle de M. PERSUY.

DRAY Julien

Né le 05/03/1955 à Oran (Algérie),

Nationalité : française,

Adresses connues : 41 rue de Buzenval à Paris 75020,

Activités : député de la 10^{ème} circonscription de l'Essonne (Grigny/Sainte Geneviève des Bois), Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France, chargé de la politique de la Ville, de la Sécurité et de la Jeunesse.

M. DRAY a participé en 1984 à la création de SOS RACISME, dont il a été le vice-président de 1984 à 1988.

BENICHOU Sarah

Née le 17/12/1975 à Saint Ouen (93),

Nationalité : française,

Adresse : 5 rue de la Cour des Noues à Paris 75020,

Activité : doctorante en droit à l'Université de Paris X, ancien membre du Secrétariat National du Mouvement des Jeunes Socialistes (M.J.S), en charge des événements militants, mandataire sur le compte ouvert au Crédit Coopératif par l'association « Les Parrains de SOS Racisme ».

II. COMPTES BANCAIRES ANALYSES

Les Parrains de SOS RACISME

Crédit Coopératif :

Compte courant n° 42559 00003 [REDACTED], ouvert le 27/07/2001, à l'agence de la Gare de L'est, 60 boulevard de Strasbourg à Paris (75010). Fonctionnement atypique.

DRAY Julien

Crédit Coopératif :

Comptes courants n° 42559 00024 [REDACTED] et n° 42559 00024 [REDACTED] ouverts respectivement les 28/05/2002 et 27/04/2007, à l'agence « EVRY », 17/19 rue Michel Ange à Courcouronnes (91080). Absence de flux, compte ne fonctionnant pas. Ce compte, ouvert dans le même établissement que le compte de « l'Association des Parrains de SOS RACISME » ne présente pas de flux atypiques, contrairement à ce dernier.

Crédit du Nord :

Compte courant n° 30076 02033 [REDACTED], ouvert le 13/07/2004, à l'agence « Luxembourg », 21 rue de Vaugirard à Paris (75006). Fonctionnement atypique.

Compte courant n° 30076 02033 1350530094, ouvert le 13/07/2004 à la même agence. Absence de flux.

CODEVI n° 30076 02033 [REDACTED] ouvert le 26/11/2004 à la même agence.

Absence de flux.

Carte « CENTURION » American Express, n° 3749 886653 [REDACTED] et Carte « Personnelle » n° 3749 886653 [REDACTED] (selon la dénomination d'American Express).

Fonctionnement atypique de la carte « CENTURION ».

Crédit Industriel et Commercial (CIC Paris) :

Compte courant n° 30066 1011 [REDACTED], ouvert le 19/04/1995 à l'agence « République », 201 rue du temple à Paris 75003. Les éléments atypiques susceptibles d'y être relevés feront l'objet d'une transmission complémentaire.

LCL :

Compte courant n° 30002 00700 [REDACTED], ouvert le 12/09/1979, à l'agence « Paris Bastille », 13 rue Saint Antoine à Paris (75004). Fonctionnement atypique.

FORTIS Nathalie

BNP PARIBAS :

Compte courant n° 30004 00708 [REDACTED], ouvert le 22/05/2001, à l'agence « Maire Kuss », 8 rue du Maire Kuss à Strasbourg (67000). Fonctionnement atypique.

Carte « AIR France-KLM American Express », n° 3749 202214 [REDACTED] de Mlle Nathalie FORTIS.

Crédit Mutuel Centre Est Europe :

Compte courant n° 10278 01088 [REDACTED], ouvert le 16/04/1993, à l'agence « Krutenau », 2 Place de Zurich à Strasbourg (67000). Fonctionnement atypique.

PERSUY Thomas

Société Générale :

Compte courant n° 30003 03412 [REDACTED], ouvert le 08/12/1999, à l'agence « Montmartre », 89 rue de Clichy à Paris 75019. Fonctionnement atypique.

LEP n° 30003 03120 [REDACTED], ouvert le 18/09/2007, à l'agence « Montmartre », 89 rue de Clichy à Paris 75019. Absence de flux.

Livret Jeune n° 30003 03412 [REDACTED], ouvert le 08/12/1999, à l'agence « Montmartre », 89 rue de Clichy à Paris 75019. Absence de flux.

BNP PARIBAS :

Compte courant n° 30004 01626 [REDACTED], ouvert le 07/07/2005, à l'agence de la rue Lepic, 27 rue Lepic à Paris (75018). Fonctionnement atypique.

CORTAL CONSORS :

Compte courant n° 18889 00001 [REDACTED], ouvert le 11/06/1998 à l'agence de Rueil Malmaison, 24 rue des deux Gares, 92855 Rueil Malmaison Cédex. Absence de flux.

III. L'ANALYSE DE TRACFIN : UNE PRESOMPTION DE COMMISSION DE DELITS DIVERS DONT : ABUS DE CONFIANCE, RECEL D'ABUS DE CONFIANCE ET BLANCHIMENT DES PRODUITS SUBSEQUENTS

L'attention de TRACFIN a été appelée, dans le cadre des dispositions du Code Monétaire et Financier, sur des opérations financières effectuées, depuis janvier 2006 sur les comptes de l'association « Les Parrains de SOS RACISME », de Mlle Nathalie FORTIS et de MM. Thomas PERSUY et Julien DRAY.

Entre le 09/01/2006 et le 13/08/2008 il a enregistré les flux suivants :

- au crédit : 235 778 €, majoritairement sous forme de remises de chèques,
- au débit : 229 227,10 €, sous forme de chèques et de retraits d'espèces.

Au crédit :

Le compte est quasi exclusivement alimenté par des remises de chèques (au nombre de 14, pour un total de 217 770 €), unitairement comprises entre 1 000 € et 50 000 €. L'analyse d'une sélection de ces écritures fait apparaître les personnes physiques et morales suivantes :

- M. Pierre BERGE, à partir de ses comptes ouverts à la Banque de Neuflyze OBC (n° [REDACTED] et n° 014256206100001),
- M. Gilbert WAHNICH, à partir du compte (n° 72129 [REDACTED]) ouvert au Crédit Agricole Brie Picardie. L'intéressé est à l'initiative d'achats, de restructurations puis de reventes de sociétés industrielles et de négoce dans le secteur du meuble (Lévitan, Héritage France, Kuom). Il a également assuré la restructuration, après dépôt de bilan, du groupe Nasa Electronique (Nasa sera revendue un an plus tard en 1987 au Britannique Granada avec une plus-value de 70 millions de francs). Il a participé au développement de projets immobiliers, notamment de centres commerciaux.
- La société de télévision ARTE France, à partir d'un compte n°: (00027 [REDACTED]) ouvert à la Banque FORTIS.

Le 04/06/2007, le compte est crédité par un virement de 18 008 €, émis par une SARL dénommée JORDAN AND EARTH.

La chronologie de ces flux est reprise dans le tableau ci-après¹ :

DATE	MONTANT €	EMETTEUR
09/01/2006	20 000	
28/01/2008	1 170	
26/01/2006	1 490	
26/01/2006	1 500	
26/01/2006	1 610	
09/02/2006	20 000	BUSINESS ACCOUNT PIERRE BERGE
24/02/2008	1 000	
12/01/2007	50 000	MR PIERRE BERGE NEUFLIZE
04/06/2007	7 000	
11/10/2007	25 000	BUSINESS ACCOUNT PIERRE BERGE
30/11/2007	35 000	ARTE France
15/02/2008	15 000	BUSINESS ACCOUNT PIERRE BERGE
18/02/2008	4 000	
31/07/2008	35 000	MR GILBERT WAHNICH

Au débit : les débits ont eu lieu selon la chronologie suivante :

¹ Les chèques non encore parvenus au service, généralement inférieurs à 1 000 €, font l'objet d'une transmission complémentaire.

DATE	MONTANT	TYPE	OBSERVATIONS
09/01/2006	10 000	CHEQUE	« URGE » (entité non identifiée)
12/01/2006	800	CHEQUE	
07/02/2006	6 000	CHEQUE	MARC ROZENBLAT/EX PRESIDENT UNEF ID
13/02/2006	2 500	CHEQUE	MARC ROZENBLAT/EX PRESIDENT UNEF ID
14/02/2006	5 200	CHEQUE	CHRISTIAN FISCHER (Individu non identifié)
17/02/2006	8 500	CHEQUE	DOMINIQUE BOUISSOU/ex attachée parlementaire de M.DRAY
23/01/2007	10 000	CHEQUE	SOS RACISME
01/02/2007	4 000	CHEQUE	MARC ROZENBLAT/EX PRESIDENT UNEF ID
16/02/2007	4 000	CHEQUE	ASSANE FALL/secrétaire général de SOS RACISME
28/02/2007	3 000	CHEQUE	NATHALIE FORTIS
04/04/2007	2 195	CHEQUE	NATHALIE FORTIS
15/10/2007	540,47	CHEQUE	
23/10/2007	913,12	CHEQUE	
30/10/2007	3 500	CHEQUE	
30/10/2007	15 393,72	CHEQUE	ZENITH DE PARIS
14/11/2007	328,78	CHEQUE	
12/12/2007	5000	CHEQUE	NATHALIE FORTIS
26/12/2007	20 000	CHEQUE	EDITIONS ROTATIVES
31/07/2008	6 750	CHEQUE	NATHALIE FORTIS
31/07/2008	6 900	CHEQUE	THOMAS PERSUY
31/07/2008	10 500	CHEQUE	NATHALIE FORTIS
01/08/2008	6 850	CHEQUE	THOMAS PERSUY
13/08/2008	5 000	CHEQUE	ODILE GASTON (FAMILLE DE JULIEN DRAY?)

Les émissions de chèques représentent 134 877,10 € et sont effectuées, notamment, en faveur de Nathalie FORTIS et Thomas PERSUY :

- 27 445 € au bénéfice de Nathalie FORTIS, par émission de 5 chèques compris entre 2 195 € et 10 500 €,
- 12 750 € au profit de THOMAS PERSUY, par émission de 2 chèques, respectivement de 6 900 € et 5 850 €.

Il est à noter que 4 de ces mouvements scripturaux sont intervenus dans un intervalle de 2 jours :

31/07/2008	6 750	NATHALIE FORTIS
31/07/2008	10 500	NATHALIE FORTIS
31/07/2008	8 900	THOMAS PERSUY
01/08/2008	5 850	THOMAS PERSUY
TOTAL	30 000	

L'absence de régularité de ces flux (le premier en faveur de Nathalie FORTIS intervenant le 28/02/2007) et leur soudaine concentration fin juillet et début août 2008 conduisent à s'interroger sur leur nature et invitent, *a priori*, à écarter l'hypothèse d'une rémunération.

D'autres émissions de chèques ne paraissant pas se rattacher à l'objet de l'association ont été détectées :

- 07/02/2006, 13/02/2006 et 01/02/2007 : 6 000 €, 2 500 € et 4 000 € (soit 12 500 €) en faveur de M. Marc ROZENBLAT, ancien président de l'UNEF ID,
- 16/02/2007 : 4 000 € en faveur de M. Assane FALL, secrétaire général de « SOS RACISME »,
- 17/02/2006 : 6 500 € en faveur de Mme Dominique BOUISSOU, qui, jusqu'à une date récente, était l'attachée parlementaire de M. Julien DRAY².
- 13/08/2008 : 5 000 € en faveur de Mme [REDACTED]. Cette personne fait partie de l'entourage familial de M. Julien DRAY et émet aussi des chèques en sa faveur.

L'ensemble des chèques analysés revêt la signature de Mlle Sarah BENICHOU.

Hormis les flux en direction de l'association SOS RACISME (10 000 € le 23/01/2007), du Zénith de Paris (15 393,72 € le 30/10/2007) et des Editions Rotatives (20 000 € le 28/12/2007), les chèques émis le sont au profit de particuliers pour des montants dépassant une rémunération ou une prestation de service. Il est à noter que l'association a organisé le dîner annuel des « Marraines et Parrains de SOS RACISME » le 28/01/2008 « sur la péniche du Maxim's, qui a réuni plus de 300 personnes » (source : site <http://www.sos-racisme.org>). Aucun chèque sur le compte analysé n'est susceptible d'avoir réglé le coût de cette soirée.

Les retraits d'espèces, effectués contre des chèques, représentent un volume global de 94 350 €. Leur chronologie (reprise dans le tableau infra) ne semble pas, là encore, obéir à une quelconque logique économique.

² Mme BOUISSOU exerce actuellement d'autres fonctions auprès d'une personnalité de premier plan.

[REDACTED]
Presse Ségolène Royal

[REDACTED]	
TOTAL	84 350

On peut en revanche noter que 4 de ces retraits ont précédé des déplacements de M. DRAY à Milan :

- le 15/06/2007 (12 000 €) précédant son voyage d'une semaine dans cette ville italienne,
- le 06/12/2007 (10 000 €), antérieur de deux semaines,
- le 11/03/2008 (5 000 €), intervenant quelques jours avant,
- le 11/04/2008 (2 500 €), effectué une semaine avant.

Au total, les flux débiteurs atypiques observés sur ce compte d'association avoisinent **167 745 €** (opérations en espèces auxquelles viennent s'ajouter les chèques en faveur des personnes physiques précitées, dont Mlle FORTIS et M. PERSUY). Ces débits pourraient avoir été susceptibles de répondre à des besoins ponctuels de personnes physiques tant en chèques qu'en liquidités.

[REDACTED]

Compte ouvert au Crédit Mutuel du Centre Est Europe

[REDACTED]
Nathalie Fortis

L'analyse effectuée sur ce compte porte sur la période comprise entre le 01/01/2003 et le 15/09/2008. Le choix d'une période étendue résulte de la volonté d'établir la récurrence des flux atypiques entre Mlle FORTIS et M. Julien DRAY et le rôle majeur de l'intéressée dans le financement du train de vie de ce dernier.

Sur la période de référence le compte a fonctionné comme suit, pour ses flux principaux :

- au crédit : 125 787,85 €,
- au débit : 81 516,30 €.

Depuis janvier 2006, seulement 7 retraits en distributeurs automatiques de billets ont été effectués pour un total de 860 €, ce qui semble relativement faible (moyenne mensuelle proche de 27 €).

La chronologie des flux est la suivante :

DATE	MONTANT €	FLUX	TYPE	OBS.
01/01/2003	1 182,65	CREDIT	REMISE CHEQUE	
12/01/2003	1 000	DEBIT	CHEQUE	A JULIEN DRAY
08/10/2003	1 152,77	CREDIT	REMISE CHEQUE	
27/11/2003	5 850	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE FIDL
12/02/2004	4 600	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE FIDL
12/02/2004	1 000	DEBIT	CHEQUE	A JULIEN DRAY
12/02/2004	10 000	CREDIT	CHEQUE	DE BASSEYRIE PRODUCTEUR
12/02/2004	10 000	DEBIT	CHEQUE	A JULIEN DRAY
12/02/2004	5 000	DEBIT	CHEQUE	DE BASSEYRIE PRODUCTEUR
12/02/2004	5 000	DEBIT	CHEQUE	A JULIEN DRAY
15/10/2004	1 238,44	CREDIT	REMISE CHEQUE	
11/05/2005	1 328,13	CREDIT	REMISE CHEQUE	
25/05/2005	1 741,97	CREDIT	REMISE CHEQUE	
26/07/2005	2 308	CREDIT	REMISE CHEQUE	
09/09/2005	1 500	CREDIT	REMISE CHEQUE	
09/11/2005	2 104,18	CREDIT	REMISE CHEQUE	
12/01/2006	1 000	DEBIT	CHEQUE	A JULIEN DRAY
12/01/2006	1 000	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE CRISTIAN FISHER
12/01/2006	1 000	DEBIT	CHEQUE	A JULIEN DRAY
01/12/2005	2 480,42	CREDIT	REMISE CHEQUE	
11/01/2006	1 864,66	CREDIT	REMISE CHEQUE	
12/01/2006	1 000	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE MARGA BOZENBA WEX PRESIDENT UNEF
02/03/2008	2 500	CREDIT	REMISE CHEQUE	
10/03/2008	1 000	DEBIT	CHEQUE	A JULIEN DRAY
12/03/2008	1 000	DEBIT	CHEQUE	A JULIEN DRAY
24/03/2008	6 580	CREDIT	REMISE CHEQUE	DONT 6 500 € DE LA FIDL
06/08/2008	4 500	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE FIDL
10/10/2006	2 800	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE FIDL
30/10/2006	2632	CREDIT	REMISE CHEQUE	
09/12/2006	1 474,84	CREDIT	REMISE CHEQUE	
28/02/2007	3 000	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE LES PARRAINS DE SOS RACISME
12/03/2007	1 000	DEBIT	CHEQUE	A JULIEN DRAY
03/04/2007	2 195	CREDIT	REMISE CHEQUE	
13/05/2007	4 766	CREDIT	REMISE CHEQUE	
12/05/2007	1 000	DEBIT	CHEQUE	A DOMINIQUE BOUTISSOL
30/07/2007	4 860	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE STOP SOS RACISME VAL D'ORGE
02/08/2007	3 000	DEBIT	CHEQUE	
12/08/2007	1 000	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE NOEMIE HAZOUTI MATHY ANTERNAUTES
11/12/2007	6 000	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE LES PARRAINS DE SOS RACISME
15/12/2007	2 497,39	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE TOUCHE PAS A MON POTE
12/01/2008	1 000	DEBIT	CHEQUE	A JULIEN DRAY
04/02/2008	2 250	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE STOP SOS RACISME VAL D'ORGE
04/02/2008	1 000	DEBIT	CHEQUE	A JULIEN DRAY
26/02/2008	113	CREDIT	REMISE CHEQUE	
29/05/2008	320	CREDIT	REMISE CHEQUE	
13/06/2008	3 880	CREDIT	REMISE CHEQUE	DIVERS CHEQUES
07/06/2008	1 500	DEBIT	CHEQUE	A JULIEN DRAY
11/07/2008	1 078,30	DEBIT	CHEQUE	A SFRB/SOCIETE DE RECOUVRMENT
30/07/2008	10 600	CREDIT	REMISE CHEQUE	DE LES PARRAINS DE SOS RACISME
01/08/2008	3 000	DEBIT	CHEQUE	

12/02/2004	4 500	DEBIT	CHEQUE	M. JULIEN DRAY
12/02/2004	4 500	CREDIT	REMISE CHEQUE	M. JULIEN DRAY
12/02/2004	4 500	DEBIT	CHEQUE	M. JULIEN DRAY

Au crédit : les fonds proviennent exclusivement de remises de chèques (au nombre de 36). Elles sont unitairement comprises entre 113 € et 10 500 €.

L'analyse d'une sélection de chèques fait apparaître les origines suivantes :

DATE	MONTANT	TYPE	ORIGINE
27/11/2003	5 860	CREDIT	REMISE CHEQUE DE FIDL
12/02/2004	4 500	CREDIT	REMISE CHEQUE DE FIDL
24/03/2006	5 580	CREDIT	REMISE CHEQUE DONT 5500 DE LA FIDL
06/09/2006	4 600	CREDIT	REMISE CHEQUE DE FIDL
10/10/2006	2 800	CREDIT	REMISE CHEQUE DE FIDL
26/02/2007	3 000	CREDIT	REMISE CHEQUE DE LES PARRAINS DE SOS RACISME
30/07/2007	4 650	CREDIT	REMISE CHEQUE DE STOP SOS RACISME VAL D'ORGE
11/12/2007	5 000	CREDIT	REMISE CHEQUE DE LES PARRAINS DE SOS RACISME
15/12/2007	2 497,39	CREDIT	REMISE CHEQUE DE TOUCHE PAS A MON POTE
04/02/2008	2 250	CREDIT	REMISE CHEQUE DE STOP SOS RACISME VAL D'ORGE
13/05/2008	3 860	CREDIT	REMISE CHEQUE DIVERS CHEQUES DE PARTICULIERS
30/07/2008	10 600	CREDIT	REMISE CHEQUE DE LES PARRAINS DE SOS RACISME
TOTAL	94 887,79		

Outre les chèques déjà identifiés tirés sur le compte ouvert au Crédit Coopératif par l'association « Les parrains de SOS RACISME », l'intéressée encaisse de nombreux chèques dont la justification en termes de contrepartie suscite les interrogations de TRACFIN.

Chèques tirés sur des associations :

- 5 chèques tirés sur le syndicat étudiant « FIDL » (compte n° 21025860 ouvert au Crédit Coopératif) pour un total de 23 150 €.

- 2 chèques tirés sur le « Comité Stop Racisme Val d'Orge » pour 6 900 €, (compte n° 01057 00037 ouvert à la Société Générale) en qualité de bénéficiaire. L'adresse de ce comité renvoie au 3, avenue Charlie Chaplin à Sainte Geneviève des Bois (91700), dans la circonscription électorale de M. Julien DRAY.

- 1 chèque de « Touche pas à mon Pote » pour 2 497,39 €.

Chèques tirés sur des particuliers :

- 2 chèques émis par M. Eric BASSET (sur un compte ouvert à la Banque Hervet) pour un total de 20 000 €. L'intéressé est le producteur de concerts de SOS RACISME

ainsi que le producteur de ZOUK MACHINE et KASSAV. Il est cité dans un article du quotidien Libération (joint dans son intégralité ci après) :

Quand la musique dissonne en Ile-de-France

Polémique autour de la généreuse enveloppe accordée par le conseil régional à la chaîne MTV pour organiser des tremplins musicaux.

Par Ludovic PERRIN
Jeudi 24 août 2006

« Au conseil régional d'Ile-de-France les méthodes de Julien Dray étonnent. Le 6 juillet, Le vice-président chargé de la politique de la ville, de la sécurité et de la jeunesse faisait voter en commission permanente une subvention de 627 902 euros à MTV, chaîne musicale ciblée ados et jeunes adultes afin de soutenir son opération "Révélation MTV 2006" en Ile-de-France, un tremplin de jeunes talents musiques actuelles. Si le principe choque de subventionner la filiale française d'une multinationale ultra lucrative, il est parfaitement légal ». Julien Dray a refusé de commenter l'affaire : "Nous n'avons rien à dire, il y a une opération, on jugera sur pièces ». On n'en saura donc pas plus sur les liens tissés avec l'organisateur des tremplins. En effet, si le diffuseur change d'une année sur l'autre, le producteur reste toujours le même: Eric Bassat.

- 1 chèque de 5 300 € tiré sur le compte (n° 16243 [redacted] ouvert au Crédit du Nord) de M. Assane FALL (déjà cité). Marginalement, Mlle FORTIS a encaissé un chèque de 60 €, émis le 17/03/2006 et tiré sur un compte ouvert à la Caisse d'Épargne d'Ile de France Paris (n° 04261221 [redacted]) par M. Dominique SOPO, actuel Président de « SOS RACISME ».
- 1 chèque de Marc ROZENBLAT, d'un montant de 6 000 € (tiré sur un compte n° 30066 10011 [redacted] ouvert au CIC). L'intéressé a déjà été identifié comme un ancien dirigeant de l'UNEF ID et bénéficiaire de chèques tirés sur le compte de l' « Association des Parrains de SOS RACISME ».
- 1 chèque de 1 080 €, de Thomas PERSUY (tiré sur le compte n° 03412 000 [redacted] 39, ouvert à la Société Générale), ancien responsable de la FIDL et permanent de SOS RACISME.
- 1 chèque de Mlle Noémie [redacted] d'une valeur de 1 100,40 €. Cette personne est une militante de l'Association « Ni Putes ni Soumises ». Son adresse est identique à celle de Mlle FORTIS.
- 1 chèque de M. Christian [redacted] d'un montant de 6 400 €, tiré sur un compte ouvert à la Caisse d'Épargne de Côte d'Azur). Il a été lui aussi bénéficiaire d'un chèque tiré sur le compte de l' « Association des Parrains de SOS RACISME » (5 200 €).
- Divers chèques émis par des particuliers en mai 2008, sur lesquels le nom de Mlle FORTIS comme bénéficiaire est [redacted] postérieurement aux autres mentions obligatoires (date, lieu, signature de l'émetteur) et avec une écriture différente de celles-ci. Les fonds proviennent de particuliers demeurant majoritairement dans le Var et les Alpes Maritimes pour des montants autour de 200 € et qui pourraient représenter des dons associatifs. Leur montant total atteint 3 880 €. Il est à noter que M. Julien DRAY possède un bien immobilier à Vallauris (06). Ont été identifiés parmi les émetteur de ces chèques : M. François BERNARD : cardiologue à [redacted], chef du service de cardiologie de l'hôpital [redacted]; Mlle [redacted] : compétitrice de jumping ; M. [redacted] (Vence) : membre de la [redacted] lors des dernières élections municipales.

Compte ouvert à la BNP PARIBAS

Le fonctionnement de ce compte présente peu de flux atypiques. Il permet en revanche de conforter les liens unissant les différents protagonistes de ce dossier. Seulement 8 retraits d'espèces y ont été observés depuis janvier 2006, pour un peu plus de 700 € au total, ce qui est, là encore, extrêmement faible (moyenne mensuelle de près de 22 €).

Mlle FORTIS perçoit sur ce compte une rémunération mensuelle (3 775,26 € au 27/08/2008) de l'Assemblée nationale depuis le 27/03/2006.

Le tableau ci-après met en évidence un certain nombre de liens apparus lors de l'analyse des deux précédents comptes, à savoir ses relations avec MM. Thomas PERSUY et Assane FALL, et Mlles Re... et

Le libellé de certains virements entrants met en évidence des relations personnelles, au-delà des liens militants.

DATE	MONTANT €	FLUX	TYPE	OBS.
16/12/2005	851,5	CREDIT	REMISE CHEQUES	PARTI SOCIALISTE ET MLE PATRICIA PHILIPPE (102 €)
08/06/2007	600	CREDIT	VIREMENT	FALL ASSANE
25/06/2007	80	CREDIT	VIREMENT	FALL ASSANE
19/07/2007	600	CREDIT	VIREMENT	« THOMAS PERSUY/VIVE LES VACANCES »
05/12/2007	250	CREDIT	VIREMENT	FALL ASSANE
02/06/2008	200	CREDIT	VIREMENT	FALL ASSANE
31/07/2008	8350	CREDIT	REMISE CHEQUES	...
05/08/2008	700	CREDIT	VIREMENT	« FALL ASSANE/BILLET MAROC »

A noter, tout particulièrement, la remise d'un chèque de ... le 31/07/2008, tiré sur le compte ouvert au Crédit Coopératif au nom des « ... »

L'analyse des paiements effectués par l'intéressée avec sa carte AMEX fait apparaître de fréquents déplacements, notamment à l'étranger, depuis 2006, ponctués de dépenses d'agrément. Ont ainsi été observés :

- le paiement (50,10 €, le 07/06/2006) d'une réservation Air France pour vol Orly- Marseille, en faveur de M. ROUQUIER Tristan, alors Président de la FIDL,
- le paiement de deux réservations (dont une au nom de M. Assane FALL) le 28/09/2006 pour un vol Orly-Biarritz.

Le détail des flux débiteurs est repris comme suit :

DATE	MONTANT €	OBJET	DETAIL1	DETAIL 2
01/01/2006	31,25	PHUKET	GD MAGASIN	THAILANDE
01/01/2006	47,97	PHUKET	GD MAGASIN	THAILANDE
03/01/2006	441,2	PHUKET	TAILLEUR/MESURE	THAILANDE
08/03/2006	239,2	AIR France	VOL STRASBOURG	FORTIS NATHALIE
08/03/2006	239,2	AIR France	VOL STRASBOURG	ABERGERL MURIEL/AVOCATE
15/04/2006	190	ESSO		
26/06/2006	92,48		AMERICAN COLONY HOTEL	
27/06/2006	9,04		PRIMA ROYAL JM	
31/06/2006	54,72		ZARA	
07/06/2006	50,1	AIR France	VOL ORLY MARSEILLE	ROUQUIER TRISTAN/PDT FIDEL
28/09/2006	310,1	AIR France	VOL ORLY BIARRITZ	ASSANE FALL

28/09/2006	310,1	AIR France	VOL ORLY BIARRITZ	FORTIS NATHALIE
08/01/2007	9,02	SUWANNAPHOOM	DUTY FREE	THAILANDE
27/02/2007	134,97	AIR France	VOL ORLY STRASBOURG	FORTIS NATHALIE
05/03/2007	467,94	AIR France	VOL AR PARIS/NICE	FORTIS NATHALIE
09/03/2007	135,55	AIR France	VOL AR PARIS/STRASBOURG	FORTIS NATHALIE
16/05/2007	1290	LAST MINUTE.COM	AGENCE DE VOYAGES	
17/07/2007	1 650,85	LAST MINUTE.COM	AGENCE DE VOYAGES	
20/08/2007	19		EL CORTES INGLES	GD MAGASIN
21/08/2007	60		VINS ET SPIRITUEUX	
22/08/2007	37,6		BENETTON	
23/08/2007	31,41		CARREFOUR	SUPERMARCHE
24/08/2007	26,75		ZARA	
24/08/2007	234		ADOLFO DOMINGUEZ	PRÊT A PORTER
31/10/2007	31,7		DUTY FREE	
31/10/2007	75,5		DUTY FREE	
01/11/2007	35,78	BILT BAT YAM	ISRAEL	ARTICLE DE SPORT
01/11/2007	67,1	RED ZED BAT YAM	ISRAEL	PRÊT A PORTER
01/11/2007	82,29	GRIP BAT YAM BAT YAM	ISRAEL	PRÊT A PORTER
01/11/2007	107,31	LEE COOPER BAT YAM	ISRAEL	PRÊT A PORTER
02/11/2007	42,4	COL MASHKE BAT YAM	ISRAEL	PRODUITS LAITIERS
03/11/2007	45,61	GENTLMAN HERZLIYA	ISRAEL	"CADEAUX"
28/12/2007	82,63	STEVE MADDEN	MIAMI BEACH USA	CHAUSSURES
31/12/2007	132,81	GUCCI	BAL HARBOUR USA	PRÊT A PORTER
01/01/2008	76,52	CALVIN KLEIN	SUNRISE USA	PRÊT A PORTER
01/01/2008	96,56	KENNETH COLE	SUNRISE USA	PRÊT A PORTER
01/01/2008	28,67	BURBERRY LIMITED	SUNRISE USA	PRÊT A PORTER
01/01/2008	72,77	THEORY SAWGRASS	SUNRISE USA	PRÊT A PORTER
02/01/2008	95,31	BARNEY'S NY CO-OP	MIAMI BEACH USA	PRÊT A PORTER
02/01/2008	94,03	RENDEZ VOUS	MIAMI BEACH USA	RESTAURANT
03/01/2008	44,47	FRITZ'S SKATES ET BIKES	MIAMI BEACH USA	VETEMENTS SPORT
03/01/2008	95,64	BCBG SOUTH BEACH	MIAMI BEACH USA	PRÊT A PORTER
05/01/2008	184,34	BCBG SOUTH BEACH	MIAMI BEACH USA	PRÊT A PORTER
31/03/2008	1305,18	LAST MINUTE.COM	AGENCE DE VOYAGES	
10/07/2008	450	BURBERRY LECCIO		PRÊT A PORTER
22/08/2008	11,4	BENETTON	ANNECY	PRÊT A PORTER
22/08/2008	49	MINELLI	ANNECY	CHAUSSURES
28/08/2008	124,92	AIR France	VOL TEL AVIV/PARIS/TEL AVIV	FORTIS SANDY
28/08/2008	124,92	AIR France	VOL TEL AVIV/PARIS/TEL AVIV	FORTIS LAURENT
31/08/2008	339,8	MERCURE VIEUX PORT SUD	LA ROCHELLE	HÔTEL

Les sommes provenant de l'association « Les Parrains de SOS RACISME » et de la FIDL et qui ne sont pas reversées à M. DRAY, pourraient venir constituer pour l'intéressée, un complément de revenus. Mlle FORTIS ne rétrocède pas en effet l'intégralité des montants encaissés, préalablement tirés sur les comptes de la FIDL et des « Parrains de SOS RACISME ».

Au total, sur les deux comptes analysés, Mlle FORTIS a encaissé 101 637,79 €, issus majoritairement des deux associations précitées. Sur ces fonds M. DRAY a bénéficié de 68 600 €.

Compte ouvert à la Société Générale

Thomas PERSU

Les mouvements recensés ont été analysés entre la mi décembre 2007 et le 1^{er} octobre 2008. L'intéressé est rémunéré mensuellement par « SOS RACISME » pour des montants variant entre 1 500 € et 1 700,01 €.

Sur la période de référence, le compte a fonctionné, pour ses flux significatifs, comme suit :

- au crédit : 54 358,98 €,
- au débit : 22 062,07 €.

Le détail des opérations ciblées est repris dans le tableau ci-après :

DATE	MONTANT €	FLUX	TYPE	OBSERVATIONS
17/12/2007	1 500	CREDIT	REMISE CHEQUE	
21/12/2007	999,6	CREDIT	VIREMENT	ASSEDIC PARIS
31/12/2007	1 500	CREDIT	VIREMENT	« TOUCHE PAS A MON POTE SALAIRE »
14/01/2008	582	CREDIT	REMISE CHEQUE	
30/01/2008	1 500	CREDIT	VIREMENT	« TOUCHE PAS A MON POTE SALAIRE »
30/01/2008	2 574,06	CREDIT	REMISE CHEQUE	
31/01/2008	1513,31	CREDIT	VIREMENT	DE LA FIDL
18/02/2008	1 500	DEBIT	CHEQUE	EN FAVEUR DE M. JULEN DRA
18/02/2008	1 500	DEBIT	CHEQUE	EN FAVEUR DE M. JULEN DRA
25/02/2008	945	CREDIT	REMISE CHEQUE	
25/02/2008	1 500	DEBIT	CHEQUE	
03/03/2008	1 500	DEBIT	VIREMENT	« TOUCHE PAS A MON POTE SALAIRE »
04/03/2008	301,44	CREDIT	REMISE CHEQUE	
18/03/2008	3 500	DEBIT	CHEQUE	
31/03/2008	1 500	CREDIT	VIREMENT	« TOUCHE PAS A MON POTE SALAIRE »
02/05/2008	1 500	CREDIT	VIREMENT	« TOUCHE PAS A MON POTE SALAIRE »
19/05/2008	1 473,47	CREDIT	REMISE CHEQUE	
19/05/2008	1 000	CREDIT	VIREMENT	
21/05/2008	1 000	CREDIT	VIREMENT	
05/06/2008	1 500	CREDIT	VIREMENT	« TOUCHE PAS A MON POTE SALAIRE »
12/06/2008	500	CREDIT	VIREMENT	
17/06/2008	2 125	CREDIT	REMISE CHEQUE	
18/06/2008	1 500	DEBIT	CHEQUE	EN FAVEUR DE M. JULEN DRA
19/06/2008	1 500	DEBIT	CHEQUE	EN FAVEUR DE M. JULEN DRA
01/07/2008	1 500	CREDIT	VIREMENT	« TOUCHE PAS A MON POTE SALAIRE »
03/07/2008	1 080	DEBIT	CHEQUE	
04/07/2008	1 400,96	CREDIT	REMISE CHEQUE	
04/07/2008	2 332,91	CREDIT	REMISE	

Personne physique :

- 1 chèque de 150 € émis le 02/05/2008, tiré sur le compte (compte non identifié) de M. ou Mme [REDACTED] (candidat PS aux législatives de 2007 dans la [REDACTED] des Alpes-Maritimes/Vence). On peut rapprocher ce crédit des encaissements faits au profit de Mlle FORTIS sur son compte ouvert au Crédit Mutuel, qui proviennent du même département et ont été émis à la même période (M. [REDACTED] membre de la liste de [REDACTED] lors des dernières élections municipales à VENCE avait émis en mai 2008 un chèque encaissé par Mlle FORTIS). Ce dernier flux, certes modeste, serait susceptible de constituer le détournement d'un don ou d'une cotisation.

Les virements, au nombre de 14, sont unitairement compris entre 500 € et 1700,01 €. 8 ont été émis par l'entité dénommée « TOUCHE PAS A MON POTE » pour un total de 12 400,02 € et semblent correspondre au salaire du titulaire du compte. Un virement provient des ASSEDIC de Paris, le 21/12/2007, pour un montant de 999,60 €.

Au débit : pour la seule année 2008, 5 chèques ont été émis en faveur de M. JULIEN DRAY pour un montant total de 14 035 €. La copie d'un chèque établi en 2006 a par ailleurs été communiquée à TRACFIN, d'un montant de 8 000 € et encaissé par M. DRAY sur son compte ouvert au Crédit du Nord. Sur la sélection de chèques analysée, ce sont donc 22 035 € qui ont bénéficié à M. DRAY. Ces chèques sont émis entre une semaine et deux semaines après avoir été tirés sur les comptes de la FIDL et des « Parrains de SOS RACISME ». A l'instar de Mlle FORTIS, M. PERSUY ne reverse pas l'intégralité des sommes considérées comme suspectes et conserve un reliquat relativement marginal.

Compte ouvert à la BNP PARIBAS

La période d'analyse des flux s'étend du 01/01/2006 au 29/09/2008. Le même type de mouvements que sur le premier compte ainsi que sur ceux de Mlle FORTIS y est observé.

DATE	MONTANT	FLUX	TITRE	OBSERVATIONS
19/05/2006	300	CREDIT	REMISE CHEQUE	
06/06/2006	3000	CREDIT	REMISE CHEQUE	COMPTE FIDL CREDIT COOPERATIF
07/08/2006	1600	DEBIT	CHEQUE	
24/07/2006	85	CREDIT	REMISE CHEQUE	
05/09/2006	70,85	CREDIT	REMISE CHEQUE	
12/09/2006	750	CREDIT	REMISE CHEQUE	
17/10/2006	279	CREDIT	REMISE CHEQUE	
02/11/2006	119,23	CREDIT	REMISE CHEQUE	
15/02/2007	423,98	CREDIT	REMISE CHEQUE	
15/02/2007	919,63	CREDIT	REMISE CHEQUE	
14/03/2007	702,23	CREDIT	REMISE CHEQUE	
21/05/2007	1760,67	CREDIT	REMISE CHEQUE	
16/08/2007	444,54	CREDIT	REMISE CHEQUE	
06/09/2007	40	DEBIT	ESPECES	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
25/11/2007	1000	CREDIT	REMISE CHEQUE	
26/02/2008	1319,98	CREDIT	REMISE CHEQUE	
14/03/2008	6146	CREDIT	REMISE CHEQUE	FIDL POUR PARTIE
18/03/2008	5500	DEBIT	CHEQUE	JULIEN DRAY
23/04/2008	612,94	CREDIT	REMISE CHEQUE	
29/04/2008	833,48	DEBIT	C.B/Espagne	VUELING AIRLINE
17/06/2008	620	CREDIT	REMISE CHEQUE	
19/06/2008	650	DEBIT	CHEQUE	

25/06/2008	340	CREDIT	REMISE CHEQUE	
31/07/2008	6900	CREDIT	CHEQUE	JULIEN DRAY
31/07/2008	6900	CREDIT	REMISE CHEQUE	« LES PARRAINS DE SOS RACISME »
29/09/2008	190,3	CREDIT	REMISE CHEQUE	

Au crédit : 25 964,33 € ont été encaissés sous forme de chèques⁴ :

Ces derniers ont été titrés sur les personnes morales ou physiques suivantes :

- FIDL : deux chèques : 3 000 €, le 06/06/2006, et 4 950 €, le 14/03/2008 (tirés sur le compte 210258~~XXXXXX~~, ouvert au Crédit Coopératif). Divers chèques de montants plus modestes : 106,36, le 19/02/2008, 486,47 € et 152,63 €, le 21/02/2008, 298,95 € et 275,55, le 22/02/2008, 1 196 €, le 05/03/2008. Ces chèques (montant total : 10 465,96 €) sont tous signés par~~XXXXXXXXXX~~ Il est à noter que les chèques de faible montant sont signés en l'espace de 4 jours.
- Association « Les Parrains de SOS RACISME » : un chèque de 6 900 € (tiré sur le compte ouvert au Crédit Coopératif), émis le 31/07/2008 et revêtu de la signature de Mlle Sarah BENICHOU.
- « Association de financement de Mme S. ROYAL Présidente 22/04 » : deux chèques : 709,80 €, libellé le 03/05/2007 et 833,59 € (en date du 09/05/2007) tirés sur un compte n° 410200~~XXXXXX~~; ouvert au Crédit Coopératif.
- Parti Socialiste : 108,28 € (compte n° 4839~~XXXXXX~~, ouvert chez LCL).

Sur la période de référence, l'intéressé crédite son compte à hauteur de 17 365,96 € tirés sur les comptes de la FIDL et l'Association « Les Parrains de SOS RACISME ». La justification de ces flux, soit de montants ronds et élevés, soit de faible montant mais tirés sur une période extrêmement brève, suscite les interrogations de TRACFIN.

Au débit : 2 chèques pour un montant total de 12 350 € ont été émis à l'ordre de M. Julien DRAY. Le premier (5 500 €) suit de 5 jours l'encaissement de celui de 4 950 €, tiré sur la FIDL. Le second (6 900 €) est établi le jour même de l'encaissement du chèque de l'Association « Les Parrains de SOS RACISME » (6 850 €). M. PERSUY prélève, à cette occasion, des « commissions » (550 € et 50 €).

Au total, sur les deux comptes analysés, M. PERSUY a encaissé 35 868,14 €, tirés sur les deux associations précitées. Sur ces fonds, M. DRAY a bénéficié de chèques, à hauteur de 34 385 €.

* * * * *

Mlle FORTIS et M. PERSUY ont ainsi encaissé sous forme de chèques, qu'eux mêmes ou Mlle BENICHOU ont signés (101 637,79 € + 35 868,14 €) 137 505,93 € en provenance majoritairement de la FIDL et des « Parrains de SOS RACISME ». Ces fonds ont été reversés, toujours sous forme de chèques, à M. Julien DRAY, à hauteur de 102 985 €. Le reliquat, soit 34 520,93 € a donc bénéficié directement à Mlle FORTIS (33 037,79 €) et M. PERSUY (1 483,14 €). Ces flux atypiques s'ajoutent aux 94 350 € retirés en numéraire de l'association « Les Parrains de SOS RACISME », pour lesquelles aucune justification économique n'est pour l'heure établie.

⁴ Cf. note de bas de page n°3.

Il convient de souligner que l'analyse a porté sur une sélection de chèques. Les montants observés sont donc susceptibles d'évoluer.

[REDACTED]

[REDACTED]

Julien Dray

Les comptes ouverts par l'intéressé au Crédit du Nord et chez LCL ont été analysés en raison de leur fonctionnement atypique (en revanche, celui géré par le Crédit Coopératif traduit une absence de flux). Comme énoncé supra, ils ont en effet servi de support à l'encaissement des chèques émis par Mlle FORTIS et M. PERSUY. L'analyse révèle par ailleurs des crédits par chèques de particuliers investis dans l'économie (promotion immobilière, architectes, dirigeants d'agences de publicités...) dont la contrepartie n'est pas établie.

Ces crédits sont voués à alimenter les dépenses observées sur les comptes de M. DRAY.

M. DRAY dispose des ressources financières officielles suivantes :

- un virement mensuel de l'Assemblée nationale sur le compte ouvert au CIC compris entre 4 627,25 € (janvier 2006) et 5 966,03 € (septembre 2008). Ce compte fera l'objet d'une transmission spécifique.
- un second virement mensuel de l'Assemblée Nationale sur le compte ouvert chez LCL, oscillant entre 5 711,50 € (janvier 2006) et 4 579,40 € (septembre 2008),
- un virement mensuel (intitulé « RMH RGF1 [REDACTED] ») sur son compte ouvert au Crédit du Nord oscillant entre 2 143,35 € (janvier 2006) et 2 333,24 € (septembre 2008), vraisemblablement lié à ses fonctions au Conseil régional d'Ile-de-France.

L'intéressé dispose donc de ressources tirées de ses mandats variant mensuellement entre 12 482,10 € (janvier 2006) et 12 878,67 € (septembre 2008).

Compte ouvert au Crédit du Nord

Entre janvier 2006 et la fin septembre 2008, il a enregistré les flux suivants :

- au crédit (en dehors de son indemnité au Conseil Régional d'Ile-de-France -2 500 € environ- et de ses remboursements de frais en qualité d' élu) : des remises de chèques à hauteur de 450 335 €.
- au débit : des émissions de chèques et une utilisation régulière de ses cartes AMERICAN EXPRESS à hauteur de 519 663,15 €.

Au crédit : 39 remises de chèques ont été effectuées, oscillant, à l'unité, entre 1 380 € et 50 000 €. Elles se sont succédées comme suit :

DATE	MONTANT	OBSERVATIONS
18/01/2006	50 000	DONT 40 000 € de M OU Mme DRAY (compte BRED)
09/03/2006	3 000	NATHALIE FORTIS
20/03/2006	5 000	JULIEN DRAY LCL
07/04/2006	29 000	Dr J.P DRAY/JULIEN DRAY CIC/THE BEAUTIFUL WATCH
19/04/2006	2 500	
22/05/2006	8 000	
19/06/2006	11 000	JULIEN DRAY LCL
17/07/2006	20 000	ROMAIN REA EURL
26/07/2006	14 000	TIME ADDICT
06/08/2006	10 000	THE BEAUTIFUL WATCH

19/09/2006	20 000	ZARADER/JULIEN DRAY LCL
16/10/2006	10 000	JULIEN DRAY LCL
18/10/2006	5 000	
27/12/2006	3 500	M OU Mme DRAY (compte BRED)
15/01/2007	30 000	TIME ADDICT
19/03/2007	24 000	JULIEN DRAY LCL
18/04/2007	6 500	JULIEN DRAY LCL
07/08/2007	25 000	ROMAIN REA EURL
16/10/2007	8 000	ROMAIN REA EURL
16/10/2007	7 400	PATRICIA PHILIPPE
17/12/2007	5 000	NATHALIE FORTIS
19/12/2007	4 000	
16/01/2008	13 000	PHILIPPE JOURNO
16/01/2008	15 000	PIERRE BERGE
18/02/2008	6 000	2 X THOMAS PERSUY
18/03/2008	9 000	
16/04/2008	8 000	JULIEN DRAY LCL
14/05/2008	8 000	
20/05/2008	12 000	ROBERT ZARADER
18/06/2008	3 800	JULIEN DRAY CIC
19/06/2008	6 285	THOMAS PERSUY/NATHALIE FORTIS
16/07/2008	5 000	FERNADE GRENOT GASTON/ODILE GASTON/SOPO DOMINIQUE/JULIEN DRAY CIC
17/07/2008	10 000	
21/07/2008	12 800	FRANCOIS MALISAN/MOISE CHELLI
08/08/2008	7 000	NATHALIE FORTIS
18/08/2008	11 020	DIVERS PARTICULIERS
27/08/2008	1 380	DIVERS PARTICULIERS
15/09/2008	5 300	NATHALIE FORTIS
17/09/2008	7 000	ASSOCIATION DE LA 10 IEME CIRCONSCRIPTION SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
19/09/2008	7 850	
TOTAL	450 335	

Les flux créditeurs tirés sur Mlle FORTIS et M. PERSUY, représentent 32 585 € sur ce total :

09/03/2006	3 000	NATHALIE FORTIS
17/12/2007	5 000	NATHALIE FORTIS
18/02/2008	6 000	2 X THOMAS PERSUY
01/06/2008	6 285	THOMAS PERSUY/NATHALIE FORTIS
08/08/2008	7 000	NATHALIE FORTIS
15/09/2008	5 300	NATHALIE FORTIS

Le compte est affecté par des remises de chèques tirés sur les autres comptes de M. DRAY. Ont ainsi été encaissés les chèques suivants :

DATE	MONTANT	LIBELLE
01/04/2006	14 000	CIC
ILLISIBLE	2 500	ILLISIBLE
19/08/2006	11 000	LCL
19/09/2006	8 000	LCL
02/10/2006	10 000	LCL
16/10/2006	1 000	LCL
16/12/2006	4 000	LCL
19/03/2007	2 400	LCL
16/04/2007	6 500	LCL
14/07/2007	1 000	LCL
16/06/2008	3 800	CIC
13/07/2008	600	CIC

A noter, par ailleurs, l'encaissement de 2 chèques (les 18/01/2006 et 27/12/2006) représentant 43 500 €, tirés sur M. et Mme DRAY, ses parents.

107 000 € proviennent de négociants en horlogerie de luxe :

DATE	MONTANT	LIBELLE
17/07/2006	20 000	ROMAIN REA EURL
26/07/2006	14 000	TIME ADDICT
06/08/2006	10 000	THE BEAUTYFUL WATCH
16/01/2007	30 000	TIME ADDICT
07/08/2007	25 000	ROMAIN REA EURL
18/10/2007	8 000	ROMAIN REA EURL
TOTAL	107 000	

Ces sommes traduisent vraisemblablement la revente par M. DRAY de montres auprès des entités précitées, ce qui peut soulever la question des sources de financement mobilisées pour leur achat initial.

102 850 € sont tirés sur des personnes physiques selon la chronologie suivante :

DATE	MONTANT	LIBELLE
30/03/2006	2 000	ROBERT ZARAD
05/04/2006	3 000	ROBERT ZARAD
16/09/2006	3 000	ROBERT ZARAD
16/09/2006	1 500	ROBERT ZARAD
17/09/2006	12 000	ROBERT ZARAD
18/09/2006	4 850	ROBERT ZARAD
07/10/2007	150	DRAY M
14/10/2007	7 250	ROBERT ZARAD
09/01/2008	15 000	ROBERT ZARAD
16/01/2008	13 000	ROBERT ZARAD
18/05/2008	12 000	ROBERT ZARAD
15/07/2008	2 500	Fernand BRENNER BASTON
15/07/2008	1 400	ROBERT ZARAD
16/07/2008	2 800	Moïse CHELAI

17/07/2008	10 000	[REDACTED]
06/08/2008	1 100	[REDACTED]
06/08/2008	400	[REDACTED]
06/08/2008	400	[REDACTED]
06/08/2008	620	[REDACTED]
08/08/2008	450	[REDACTED]
08/08/2008	500	[REDACTED]
09/08/2008	800	[REDACTED]
09/08/2008	530	[REDACTED]
09/08/2008	410	[REDACTED]
12/08/2008	750	[REDACTED]
16/08/2008	6 000	[REDACTED]
7/08/2008	440	Jean-Paul CAVAGNA

Une partie provient de l'entourage familial de l'intéressé (MM. Jean-Paul et Maurice DRAY, Mlle [REDACTED] et Mme Fernand [REDACTED]), à hauteur de 12 150 €.

Une seconde partie est parfaitement circonscrite chronologiquement à la seconde semaine du mois d'août 2008 pour des montants compris entre 400 € et 1 100 € :

06/08/2008	620	[REDACTED]
06/08/2008	400	[REDACTED]
06/08/2008	400	[REDACTED]
06/08/2008	1 100	[REDACTED]
08/08/2008	450	[REDACTED]
08/08/2008	500	[REDACTED]
09/08/2008	530	[REDACTED]
09/08/2008	800	[REDACTED]
09/08/2008	410	[REDACTED]
12/08/2008	750	[REDACTED]
Illisible/08/2008	440	Jean-Paul CAVAGNA

Ces particuliers demeurent quasiment tous dans des communes des Alpes-Maritimes (Vence, Mandelieu La Napoule, Antibes, Cannes, Cagnes-sur-Mer), département dans lequel M. DRAY possède un bien immobilier. Mlle FORTIS avait encaissé des chèques émis par des particuliers eux aussi domiciliés dans ces communes au mois de Mai 2008. Là encore, sur certains des chèques, l'identité du bénéficiaire semble avoir été rajoutée.

Les émetteurs de chèques suivants ont pu être identifiés :

- Serge FEY, membre de la compagnie des experts près la Cour d'appel de Versailles. A exercé des fonctions au sein de CSF, LIP, THOMSON CSF ; dispose d'une formation d'ingénieur, diplômé de l'école nationale supérieure de mécanique et de microtechnique de Besançon.
- GRAMAT Gilles, né le 15/12/1951 à Tunis, exerce les fonctions suivantes : associé fondateur, membre du conseil de surveillance de Pragma Capital (société de gestion de fonds d'investissements), vice-président du conseil de surveillance d'Elior (restauration collective); administrateur d'Oberthur technologies (fournisseur de moyens de paiement) et de François Charles Oberthur fiduciaire. Il

a été directeur général, puis président directeur général de l'Union d'Etudes et d'Investissements (groupe Crédit Agricole).

- Emmanuelle SPANGBERG, née à Cannes, exerce des fonctions d'Operations Manager du site AZUR LINE.COM., site de tourisme et d'événementiel de la région de Vence. L'intéressée est par ailleurs co-gérante de la SARL JEM CANNES (RCS n° 487 966 053), sise 33, allée du Parc de Vallergues à Cannes et spécialisée dans la prestation de services auprès d'agences immobilières.

Enfin, un cinquième groupe de chèques a été isolé, de montant important et totalisant 78 300 €, émis par des personnes physiques exerçant des fonctions de direction dans la sphère économique ou associative :

17/09/2006	12 000	Robert ZARADER
18/09/2006	4 860	Patricia PHILIPPE
14/10/2007	7 250	Patricia PHILIPPE
09/01/2008	15 000	Pierre BERGE
15/01/2008	13 000	Philippe JOURNO
18/05/2008	12 000	Robert ZARADER
15/07/2008	1 400	Dominique SOPO
16/07/2008	2 800	Moïse CHELLI
17/07/2008	10 000	François MALISAN

Ont été identifiés :

- MALISAN François (10 000 €), né le 04/08/1963, gérant de MALISAN HOLDING (2 rue du Château, 91590 Dhuisson-Longueville, activité : acquisition par tous moyens, gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres droits sociaux, recherche, études en vue de la création de tous produits et procédés -RCS d'Evry n° 437 805 252) et de l'ATELIER D'ARCHITECTURE MALISAN (RCS d'EVRY n° 403 750 276), dont le siège est situé rue de la Commune de Paris à Brétigny/Orge dans l'Essonne.
- Philippe JOURNO (13 000 €), né le 07/06/1961, promoteur Immobilier, président de la Compagnie de Phalsbourg (5 rue Lamennais à Paris 75008, RCS de Paris n° 349 545 103), à l'origine notamment de la construction du technopôle de l'image à Nice. Il développe une activité de mécénat privé, notamment en faveur de la restauration de l'école supérieure des Beaux-Arts de Paris (rue Bonaparte et quai Malaquais). Membre du conseil d'administration de l'AROP (association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris). Le site Internet de cette société indique qu'elle a eu en charge, depuis 1998 une grande partie des travaux d'aménagement du centre commercial du « Val d'Orge » situé sur la commune de Sainte Geneviève des Bois, circonscription électorale de Monsieur DRAY.
- Robert ZARADER (24 000 €), directeur de l'agence de communication « Nouvelle Cour », Vice Président de TBWA/Corporate, Président d'Equancy & Co.
- Dominique SOPO (1 400 €), né le 30/07/1976, Président de SOS RACISME.

Par ailleurs, M. DRAY a encaissé en septembre 2006 et en octobre 2007, deux chèques (4 850 € et 7 250 €, soit 12 100 €) de [REDACTED] (déjà citée). Cette personne, née le 16/07/1962 à Alfortville, dispose d'un compte bancaire ouvert à l'agence de la BNP PARIBAS de Sainte Geneviève des Bois.

Enfin, le 17/09/2008 un chèque émis le 15/09/2008, d'une valeur de 7 000 € a été encaissé, tiré sur l'« Association de la 10^{ème} circonscription », sise 130 avenue Gabriel Péri à Sainte Geneviève des Bois (91700).

Au débit :

Aucun retrait en numéraire n'a été observé sur ce compte. M. DRAY rembourse mensuellement un prêt de 20 000 €, souscrit le 04/05/2005, d'une durée de 60 mois (motif « loisirs ») à hauteur de 395,84 €. Il dispose d'une réserve d'argent qu'il utilise épisodiquement pour des montants compris entre 150 € et 2 600 € mensuels.

Hormis ces dépenses « récurrentes », les flux débiteurs prennent la forme d'émissions de chèques et, surtout, font l'objet d'une utilisation habituelle des deux cartes AMERICAN EXPRESS de l'intéressé.

Chèques émis (136 448,64 €) :

DATE	MONTANT €	BENEFICIAIRE
04/01/2006	440	
04/01/2006	295	
25/01/2006	60 000	PIERRE BERGE
02/02/2006	420	
23/02/2006	356,17	
24/02/2006	500	
28/02/2006	3 000	OFFICE SELECTED/MONTRES
02/03/2006	415	
06/03/2006	5 000	JULIEN DRAY
07/03/2006	4 900	MMC HORLOGER/MONTRES
31/03/2006	450	
05/04/2006	29 000	HORA MILANO/MONTRES
10/04/2006	815	
12/04/2006	640	
16/05/2006	490,47	
02/10/2007	4 500	JULIEN DRAY
08/10/2007	790	
09/10/2007	2 500	JULIEN DRAY
12/11/2007	100	
15/11/2007	360	
12/12/2007	640	
13/12/2007	371	
27/12/2007	1 250	ANNE DE ? (ILLISIBLE)
28/12/2007	100	
14/01/2008	6 500	[REDACTED]
05/02/2008	370	
14/02/2008	416	

01/04/2008	800	
15/04/2008	160	
21/05/2008	5 000	JULIEN DRAY
15/07/2008	5 500	JULIEN DRAY
15/09/2008	370	

Les chèques d'un montant supérieur à 1 000 € ont fait l'objet d'une analyse :

3 catégories de flux par chèques ont été identifiées :

- ceux de compte à compte : au nombre de 5, pour 22 500 €,
- ceux en faveur de particuliers : au nombre de 3, pour 67 750 € (dont un chèque de 60 000 € en faveur de M. Pierre BERGE, le 25/01/2006),
- ceux en faveur de négociants en montres de collection : au nombre de 2 pour un montant de 32 000 € (dont un de 29 000 €, le 05/04/2006 en faveur d'HORA MILANO, établissement situé à Milan).

Flux sur les deux cartes AMERICAN EXPRESS

M. DRAY est classé par AMERICAN EXPRESS dans la catégorie « *high spender* ».

Les débits mensuels sont les suivants (cartes « CENTURION » et « PERSONNELLE ») :

17/01/2006	12,65	PERSONNELLE
17/01/2006	1.326,28	CENTURION
16/02/2008	12,65	PERSONNELLE
16/02/2008	5.597,79	CENTURION
16/03/2006	12,65	PERSONNELLE
20/03/2006	5.628,82	CENTURION
19/04/2006	12,65	PERSONNELLE
19/04/2006	3.264,04	CENTURION
18/05/2006	12,65	PERSONNELLE
16/05/2006	8.871,17	CENTURION
18/06/2006	12,65	PERSONNELLE
19/06/2006	10.445,5	CENTURION
19/07/2008	12,65	PERSONNELLE
18/07/2006	25.003	CENTURION
16/08/2006	72,65	PERSONNELLE
18/08/2006	10.379,35	CENTURION
19/09/2006	208,65	PERSONNELLE
19/09/2006	35.200	CENTURION
17/10/2006	559,38	PERSONNELLE
17/10/2008	12094	CENTURION
15/11/2006	5.461,13	PERSONNELLE
15/11/2006	5.461,13	CENTURION
15/12/2006	308,85	PERSONNELLE
18/12/2006	8.519,87	CENTURION
16/01/2007	2.639,29	PERSONNELLE
16/01/2007	18.556,14	CENTURION
14/02/2007	1.639,65	PERSONNELLE

14/02/2007	2282,2	CENTURION
16/03/2007	550,04	PERSONNELLE
19/03/2007	30306,36	CENTURION
17/04/2007	809,43	PERSONNELLE
17/04/2007	7143,4	CENTURION
16/05/2007	52,34	PERSONNELLE
16/05/2007	3807,67	CENTURION
18/06/2007	370,97	PERSONNELLE
18/06/2007	12190,7	CENTURION
18/07/2007	116,66	PERSONNELLE
18/07/2007	2385,09	CENTURION
17/08/2007	579,2	PERSONNELLE
20/08/2007	12969,06	CENTURION
18/09/2007	12,65	PERSONNELLE
18/09/2007	4083,37	CENTURION
17/10/2007	1150,3	PERSONNELLE
17/10/2007	13821,91	CENTURION
14/11/2007	2813,23	PERSONNELLE
14/11/2007	3675,8	CENTURION
14/12/2007	1497,92	PERSONNELLE
17/12/2007	8852,07	CENTURION
16/01/2008	1485,36	PERSONNELLE
16/01/2008	12571,94	CENTURION
15/02/2008	42,65	PERSONNELLE
18/02/2008	10127,35	CENTURION
18/03/2008	12,65	PERSONNELLE
18/03/2008	9890,25	CENTURION
16/04/2008	12,65	PERSONNELLE
16/04/2008	10716,69	CENTURION
15/05/2008	368,59	PERSONNELLE
19/05/2008	7813,31	CENTURION
17/06/2008	1466,07	PERSONNELLE
17/06/2008	10075,3	CENTURION
17/07/2008	1356,73	PERSONNELLE
21/07/2008	15057,9	CENTURION
18/08/2008	438,86	PERSONNELLE
18/08/2008	15199,24	CENTURION
16/09/2008	16501,27	PERSONNELLE
16/09/2008	183,19	CENTURION

29 relevés mensuels sont compris entre 4 000 € et 35 200 €.

Analyse des paiements effectués avec la carte « CENTURION »

Les paiements réalisés par M. DRAY, avec sa carte « CENTURION », depuis la mi décembre 2005, s'élèvent, pour les seuls flux supérieurs à 500 €, à 313 180,56 €. 134 opérations ont ainsi été réalisées, allant unitairement jusqu'à 18 500 €.

Les opérations se sont succédées comme suit :

DATE	MONTANT €	OBJET	SECTEUR IDENTIFIE
14/12/2005	500	ETS MORA	LUXE/STYLOS
17/12/2005	500	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
24/12/2005	648	ELYSEES STYLOS PARIS	LUXE/STYLOS
24/12/2005	660	KENZO PARIS	LUXE
13/01/2006	648	CRIMSON PARIS	non identifié
21/01/2006	999	HERMES PARIS	LUXE
30/01/2006	500	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
04/02/2006	1 659,80	HERVE DOMAR PARIS	HORLOGER
14/02/2006	980	SCOTTISH SHOP QUIBERON	non identifié
18/02/2006	1 156,52	NOVOTEL THALASSA CARNAC	TOURISME
16/03/2006	1 418	BANG ET OLUFSEN PARIS	HI FI
30/03/2006	1 580	TAILORMAIL PARIS	TAILLEUR SUR MESURE
18/04/2006	1 700	ARMAND BIJOUTIER PARIS 4	HORLOGER/BIJOUTIER
29/04/2006	6 000	TIME GALLERY	HORLOGER
19/05/2006	1 745,10	GRAND OPTICAL PARIS 8	OPTICIEN
25/05/2006	2 036,40	ALFRED DUNHILL PARIS	LUXE
31/05/2006	5 000	PATEK PHILIPPE PARIS 1	HORLOGER
10/06/2006	9 000	CHRONO PASSION	HORLOGER
14/06/2006	500	SELLIER MAROQUINIER PARIS	LUXE/MAROQUINERIE
21/06/2006	1 100	ETS MORA PARIS	LUXE/STYLOS
21/06/2006	2 680	POINT PLUME PARIS 8	LUXE/STYLOS
23/06/2006	1 270	POINT PLUME PARIS 8	LUXE/STYLOS
24/06/2006	1 010	JOHN LOBB PARIS	CHAUSSEUR
24/06/2006	8 600	GALERIE ALAIN SILBERSTEIN PARIS	GALERIE D'ART
26/06/2006	800	POINT PLUME PARIS 8	LUXE/STYLOS
21/07/2006	1 005	TUMI France	MAROQUINERIE
22/07/2006	5 850	HEURGON ET HUGUENIN PARIS	HORLOGER/BIJOUTIER
28/07/2006	3 750	HEURGON ET HUGUENIN PARIS	HORLOGER/BIJOUTIER
28/07/2006	4 400	ARIJE PARIS	BIJOUTIER/JOAILLIER
11/08/2006	18 500	BREGUET CANNES	HORLOGER
19/08/2006	6 700	BREGUET CANNES	HORLOGER
24/08/2006	10 000	DUBAIL PARIS	HORLOGER JOAILLIER
05/09/2006	4 450	ROMAIN REA PARIS	HORLOGER
22/09/2006	2094	STRATAGE PARIS	non identifié
07/10/2006	10 000	PATEK PHILIPPE PARIS 1	HORLOGER
19/10/2006	1 425	GERARD DAREL PARIS	PRÊT A PORTER
30/10/2006	920	BANG ET OLUFSEN	HI FI
30/10/2006	1 459	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
16/11/2006	3 700	NOKIA PARIS	TELEPHONIE
18/11/2006	1259	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
21/11/2006	500	SELLIER MAROQUINIER PARIS	MAROQUINERIE
03/12/2006	1 056,28	TAHSHITEY JB TEL AVIV	TOURISME
04/12/2006	906,38	HEFETZ JERUSALEM	TOURISME
21/12/2006	1 500	RENE DUPONT PARIS	LUXE
23/12/2006	8 000	ROMAIN REA PARIS	HORLOGER
24/12/2006	640	HOBBS SARL PARIS	non identifié
24/12/2006	740,84	DARTY BD SAINT GERMAIN	ELECTRO MENAGER
24/12/2006	950	HARTWOOD PARIS	non identifié

28/12/2006	540	LOUIS SCIOLLA MONTE CARLO	TAILLEUR SUR MESURE
29/12/2006	590	HERMES MONTE CARLO	LUXE
30/12/2006	1 719	HOTEL HERMITAGE MONTE CARLO	TOURISME
27/01/2007	1 819	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
17/02/2007	875	CHARVET PARIS	HORLOGER
17/02/2007	1 050	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
24/02/2007	500	HERVE DOMAR PARIS	HORLOGER
26/02/2007	8 000	LA MAISON SAINT GERMAIN PARIS	non identifié
03/03/2007	990	GRIMOLDI MILANO	non identifié
03/03/2007	15 000	BERNARDINI MILANO	non identifié
13/03/2007	2 000	COTISATION AMEX	non identifié
26/03/2007	515	TORREGIANI INTIMO	non identifié
26/03/2007	1 900	TAILORMAIL PARIS	TAILLEUR SUR MESURE
29/03/2007	1 900	POINT PLUME PARIS 8	LUXE/STYLOS
31/03/2007	1 190	POINT PLUME PARIS 8	LUXE/STYLOS
21/04/2007	1 039,12	FNAC CHAMPS ELYSEES	non identifié
21/04/2007	1 400	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
30/04/2007	960	PATEK PHILIPPE V.A.D	HORLOGER
23/05/2007	4 835	STRATAGE PARIS	non identifié
28/05/2007	1 100	BURBERRYS France SA PARIS	PRÊT A PORTER
28/05/2007	4 100	HERMES PARIS	LUXE
01/06/2007	2 100	JOHN LOBB PARIS	CHAUSSEUR
18/06/2007	807,55	AU PIED DE COCHON	RESTAURANT
30/06/2007	876	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
16/07/2007	500	HERMES PARIS	LUXE
20/07/2007	3 624	VALEXTRA MILANO	MAROQUINERIE DE LUXE
27/07/2007	1 200	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
08/08/2007	5 510	BO CONCEPT VALBONNE	DESIGN
14/08/2007	600	ROYAL OPTIQUE	OPTICIEN
16/08/2007	790	ATELCOM MONTE CARLO	TELEPHONIE
15/09/2007	990	BANG ET OLUFSEN PARIS	HI FI
15/09/2007	2 250	STRATAGE PARIS	non identifié
21/09/2007	1 350	VAN CLEEF ET ARPELS PARIS	LUXE
29/09/2007	1 290	TANINO CRISCI MILAN	CHAUSSEUR
29/09/2007	1 478	VALEXTRA MILANO	MAROQUINERIE DE LUXE
29/09/2007	5 600	BERNARDINI MILANO	HORLOGER
01/10/2007	690	HOTEL PRINCIPE DI SAVOIA MILANO	TOURISME
13/10/2007	1 559	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
20/10/2007	900	CARTIER PARIS	LUXE
27/10/2007	615	TANINO CRISCI PARIS	CHAUSSEUR
02/11/2007	530	BANG ET OLUFSEN PARIS	HI FI
17/11/2007	624	CHARVET PARIS	HORLOGER
24/11/2007	765	AUBERCY PARIS	CHAUSSEUR
24/11/2007	900	HARTWOOD PARIS	non identifié
03/12/2007	3 088,80	STRATAGE PARIS	non identifié
06/12/2007	6 356,30	HOTEL DE LA SBM MONACO	TOURISME
22/12/2007	940	ING LORO PIANA MILANO	non identifié

28/12/2007	1 000	VELVET PARIS	non identifié
31/12/2007	4 000	BERNARD CAPTIER PARIS	AMEUBLEMENT
03/01/2008	2 982	LOUIS SCIOLLA MONACO	TAILLEUR SUR MESURE
12/01/2008	970	HERMES PARIS	LUXE
15/02/2008	2 113	VALEXTRA MILANO	MAROQUINERIE DE LUXE
16/02/2008	1 492	HOTEL PRINCIPE DI SAVOIA MILANO	TOURISME
22/02/2008	3 170,80	ARTICURIALI LE FUR POULAIN LE BRIEST	SALLE DES VENTES
15/03/2008	600	EMPORIO ARMANI MILANO	LUXE
15/03/2008	2 092,20	G. LORENZI MILANO	non identifié
19/03/2008	500	ETS MORA PARIS	LUXE/STYLOS
21/03/2008	3 000	ETS MORA PARIS	LUXE/STYLOS
29/03/2008	1 699	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
12/04/2008	868	HERMES PARIS	LUXE
21/04/2008	769,5	CHURCH FAUBOURG PARIS	CHAUSSEUR
21/04/2008	964	CHARVET PARIS	HORLOGER
08/05/2008	550	ARMAND BIJOUTIER PARIS 4	HORLOGER/BIJOUTIER
14/05/2008	1 000	BANG ET OLUFSEN PARIS	HI FI
17/05/2008	1 000	ETS MORA PARIS	non identifié
19/05/2008	5 000	GALERIE LE FEUVRE PARIS	GALERIE D'ART
12/06/2008	1 775	G LORENZI MILANO	non identifié
13/06/2008	3 000	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
14/06/2008	700	ROMAIN REA PARIS	HORLOGER
16/06/2008	3 200	ROUSSET GAULEJAC PARIS	JOAILLIER BIJOUTIER
18/06/2008	2 300	COLETTE PARIS	ENSEIGNE DE MODE
20/06/2008	2 103	VALEXTRA MILANO	MAROQUINERIE DE LUXE
18/07/2008	765,9	FRANCE TELECOM PARIS	TELEPHONIE
19/07/2008	558	HERMES PARIS	LUXE
24/07/2008	1 116	G LORENZI MILANO	non identifié
24/07/2008	2 000	BERNARDINI MILANO	HORLOGER
26/07/2008	1 700	BERLUTI PARIS	CHAUSSEUR
31/07/2008	3 800	TIME ADDICT PARIS	HORLOGER
09/08/2008	4 200	TIME ADDICT CANNES	HORLOGER
14/08/2008	650	BREGUET CANNES	HORLOGER
23/08/2008	500	ROYAL OPTIQUE CANNES	OPTICIEN
25/08/2008	756,27	GENERATE DESIGN MONTRE	HORLOGER
26/08/2008	730	OLD ENGLAND	PRÊT A PORTER
26/08/2008	1 700	ROYAL OPTIQUE CANNES	OPTICIEN
04/09/2008	4 500	ROMAIN REA PARIS	HORLOGER
23/09/2008	2 900	TIME ADDICT CANNES	HORLOGER

Les seules dépenses liées avec certitude à des achats présumés de montres ou d'accessoires d'horlogerie sur le territoire français s'élèvent à plus de 130 000 €.

Par ailleurs, l'intéressé effectue à intervalles réguliers des paiements à Milan, à hauteur de 43 518,20 €. Certains flux sont là encore destinés à des achats de montres.

12/06/2008	1 775	G LORENZI	MILAN	Italie 14
19/06/2008	1 150,6	AIR France PARIS MILAN PARIS	DRAY JULIEN	
23/07/2008	418,6	AIR France PARIS MILAN PARIS	DRAY JULIEN	Italie 15
23/07/2008	418,6	AIR France PARIS MILAN PARIS	DRAY SAMUEL	
30/07/2008	418,26	AIR France PARIS MILAN PARIS	DRAY SAMUEL	Italie 16
30/07/2008	418,26	AIR France PARIS MILAN PARIS	DRAY JULIEN	

Les déplacements les plus fréquents sont effectués en Italie, (16 au total) à Milan en particulier. Les séjours, généralement de courte durée, sont accompagnés d'achats de produits haut de gamme.

Analyse des paiements effectués avec la carte « PERSONNELLE »

Il s'agit de dépenses courantes de faible montant, inférieures à 500 €, ou du règlement de déplacements familiaux :

DATE	MONTANT €	OBJET	LIEU/PERSONNE
		VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY SIMON
		VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY SAMUEL
		VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY GASTON CATHERINE
		VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY JULIEN
04/01/2007	110	RIST. LA PIGNESE	SAN REMO
04/01/2007	187	DAVIDSON SAN REMO	SAN REMO
17/02/2007	48,72	VOL AIR France TOULOUSE PARIS	MARETTA ALEXANDRE
17/02/2007	48,72	VOL AIR France TOULOUSE PARIS	DRAY SIMON
17/02/2007	48,72	VOL AIR France TOULOUSE PARIS	DRAY SAMUEL
17/02/2007	48,72	VOL AIR France TOULOUSE PARIS	DRAY GASTON CATHERINE
17/02/2007	48,72	VOL AIR France TOULOUSE PARIS	DRAY GASTON ODILE
23/03/2007	42,81	VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY GASTON CATHERINE
08/07/2007	34,67	VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY SIMON
08/07/2007	34,67	VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY SAMUEL
08/07/2007	34,67	VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY GASTON CATHERINE
25/07/2007	68,67	VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY GASTON CATHERINE
25/07/2007	68,67	VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY SAMUEL
25/07/2007	68,67	VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY SIMON
16/10/2007	33,14	VOL AIR France NICE PARIS	DRAY SAMUEL
16/10/2007	48,14	VOL AIR France NICE PARIS	DRAY SAMUEL
16/10/2007	48,14	VOL AIR France NICE PARIS	DRAY GASTON CATHERINE
		VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY SIMON
		VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY GASTON CATHERINE
		VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY SAMUEL
		VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY SAMUEL
		VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY GASTON CATHERINE
		VOL AIR France PARIS NICE PARIS	DRAY SIMON
		VOL AIR France PARIS MILAN PARIS	DRAY JULIEN
		VOL AIR France PARIS MILAN PARIS	DRAY JULIEN

				NATIONALE	
16/04/2008	8 000	DEBIT	CHEQUE		
21/04/2008	1 111	DEBIT	CHEQUE		
24/04/2008	5 693,27	CREDIT	VIREMENT	ASSEMBLEE NATIONALE	
14/05/2008	8 000	DEBIT	CHEQUE		
20/05/2008	5 000	CREDIT	REMISE CHEQUE	DRAY JULIEN	
26/05/2008	4 492,87	CREDIT	VIREMENT	ASSEMBLEE NATIONALE	
03/06/2008	3 810	CREDIT	REMISE CHEQUE		
05/06/2008	1 670	DEBIT	C.B	VHERNIER France	
06/06/2008	987	DEBIT	C.B	HERVE DOMAR PARIS	HORLOGER/BIJOUTIER
07/06/2008	2 700	DEBIT	C.B	BIJOUTERIE GUYOT	
25/06/2008	1 000	DEBIT	CHEQUE		
25/06/2008	4 574,82	CREDIT	VIREMENT	ASSEMBLEE NATIONALE	
01/07/2008	4 000	CREDIT	REMISE CHEQUE	ROBERT ZARADER	
02/07/2008	6 000	CREDIT	REMISE CHEQUE	SAS HONORE BRISTOL	
15/07/2008	5 500	CREDIT	REMISE CHEQUE	JULIEN DRAY	
18/07/2008	2 000	DEBIT	CHEQUE		
25/07/2008	4 577,11	CREDIT	VIREMENT	ASSEMBLEE NATIONALE	
31/07/2008	6 850	CREDIT	REMISE CHEQUE	PERSUY THOMAS	
07/08/2008	5 900	CREDIT	REMISE CHEQUE	PERSUY THOMAS	
18/08/2008	3 900	DEBIT	CHEQUE		
19/08/2008	2 500	CREDIT	REMISE CHEQUE	GASTON ODILE/JULIEN DRAY	
25/08/2008	4 579,40	CREDIT	VIREMENT	ASSEMBLEE NATIONALE	
02/09/2008	2 130	CREDIT	REMISE CHEQUE		
04/09/2008	1 800	CREDIT	REMISE CHEQUE	PATRICIA PHILIPPE	
08/09/2008	1780	DEBIT	C.B	JP RENARD	

- au crédit : 106 184 € (hors indemnités parlementaires) sous la forme de 16 remises de chèques,
- au débit : 55 328 €, pour les flux les plus importants (sous forme de chèques et de paiements de montants élevés par carte bancaire).

Au crédit :

DATE	MONTANT €	FLUX	OBSERVATION	OBSERVATION 1
02/01/2008	9 000	REMISE CHEQUE	ROMAIN REA	HORLOGER/BIJOUTIER
05/02/2008	2 000	REMISE CHEQUE		
05/02/2008	8 000	REMISE CHEQUE		
12/02/2008	8 000	REMISE CHEQUE	ROMAIN REA	HORLOGER/BIJOUTIER
12/03/2008	2 400	REMISE CHEQUE		
18/03/2008	15 000	REMISE CHEQUE	GERBI GERARD PRÊT ASSEMBLEE NATIONALE	FONDATEUR DE GERARD DAREL
15/04/2008	18 294	VIREMENT		
20/05/2008	5 000	REMISE CHEQUE	DRAY JULIEN	COMPTE A COMPTE
03/06/2008	3 810	REMISE CHEQUE		
01/07/2008	4 000	REMISE CHEQUE	ROBERT ZARADER	DEJA IDENTIFIE
02/07/2008	6 000	REMISE CHEQUE	SAS HONORE BRISTOL	HORLOGER/BIJOUTIER
15/07/2008	5 500	REMISE CHEQUE	JULIEN DRAY	COMPTE A COMPTE
31/07/2008	6 850	REMISE CHEQUE	PERSUY THOMAS	DEJA IDENTIFIE

05/04/2008	1 100	C.B	ETABLISSEMENTS MORA	STYLOS/LUXE
16/04/2008	8 000	CHEQUE	JULIEN DRAY	CREDIT DU NORD
21/04/2008	1 111	CHEQUE		
14/05/2008	8 000	CHEQUE		
05/06/2008	1 570	C.B	VHERNIER France	JOAILLIER
06/06/2008	987	C.B	HERVE DOMAR PARIS	HORLOGER/BIJOUTIER
07/06/2008	2 700	C.B	BIJOUTERIE GUYOT	HORLOGER/BIJOUTIER
25/06/2008	1 000	CHEQUE		
18/07/2008	2 000	CHEQUE		
18/08/2008	3 900	CHEQUE		
08/09/2008	1 780	C.B	JP RENARD	3, place du Palais Bourbon Articles de luxe pour homme
TOTAL	55 328			

Les dépenses par carte bancaire sont effectuées dans des hôtels ou enseignes de luxe, à hauteur de 14 717 €. Pour autant, les débits mensuels globaux par carte bancaire s'avèrent plus conséquents, ainsi que l'atteste le tableau ci-après :

MOIS	MONTANT €
31/01/2008	6 653,95
29/02/2008	6 210,54
31/03/2008	5 783,85
30/04/2008	4 933,87
30/05/2008	6 834,54
30/06/2008	8 866,46
31/07/2008	4 051,12
29/08/2008	6 308,80
30/09/2008	6 360,18
TOTAL	56 003,31

Ces paiements viennent s'ajouter à ceux constatés sur les cartes AMEX de l'intéressé.

*

L'ensemble des opérations analysées suscite les interrogations de TRACFIN quant à leur logique économique et pourrait laisser présumer la commission d'agissements délictuels.

Sous réserve de votre appréciation, seule une enquête judiciaire permettrait de justifier les flux financiers précités ou, *a contrario*, d'établir le lien entre ces mouvements et d'éventuelles infractions.